

une église du même nom construite sur le point même où avait eu lieu le supplice du saint martyr. Raymond d'Agiles dit de plus que cette église, *voisine de la porte en question*, correspondait à peu près au milieu de la ville, *quasi ad medium civitatis*. Or, ces deux indications si précises s'appliquent à la porte de Damas, que nous regardons comme représentant la porte ancienne de Saint-Etienne, et nullement à la porte orientale de la vallée de Josaphat, non plus qu'à aucune autre porte de la ville. (Voyez *Tudebode*, liv. IV, chap. 36, en tête de la collection de Bongars; *Robert-le-Moine*, liv. IX; *Baudri*, liv. IV; *Orderic Vital*, liv. IX; *Raymond d'Agiles*, page 174 du recueil de Bongars; *Albert d'Aix*, liv. V, chap. 46; *Guibert de Nogent*, liv. VII, chap. 2; *Texte manuscrit* num. 5135 A. de la Bibliothèque impériale.)

3° Les princes ayant reconnu, après quelques semaines de siège, qu'il était devenu avantageux de changer l'assiette du camp particulier de Godefroy, primitivement établi à l'occident, ce chef se rapprocha de l'orient, sans quitter la ligne septentrionale des remparts, et transporta ses machines de siège vers le côté de la ville non encore occupé, sur un terrain fort peu accidenté, semé d'arbres, à près d'une demi-lieue de leur position précédente. Il fixa donc son nouveau campement et le théâtre du prochain assaut au-delà de l'église de Saint-Etienne voisine de la porte septentrionale du même nom, et dans l'intervalle qui séparait cette église de la vallée de Josaphat ou de la tour angulaire qui, vers le nord-est, dominait cette vallée. Or une telle manœuvre ne pouvait avoir son point de départ qu'à partir d'un lieu voisin de la porte actuelle de Damas; car s'il s'était agi de la porte actuelle de l'est, cette manœuvre n'aurait pu recevoir son application, à raison de la position de cette dernière porte au bord même de l'escarpement de la vallée de Josaphat, position qui ne permettait pas de pousser au-delà.